

Le patrimoine

Activité 2 – Découvrir le patrimoine de la commune

Objectifs :

- découvrir les monuments communaux au début du XX^e siècle (école, église, monuments aux morts) ;
- mettre en relation le lieu d'installation du monument sur un plan local ou communal.

Compétences :

- maîtriser les techniques usuelles de l'information ;
- expliquer, démontrer, argumenter ;
- s'exprimer et communiquer ;
- se situer dans l'espace et dans le temps.

Méthodes :

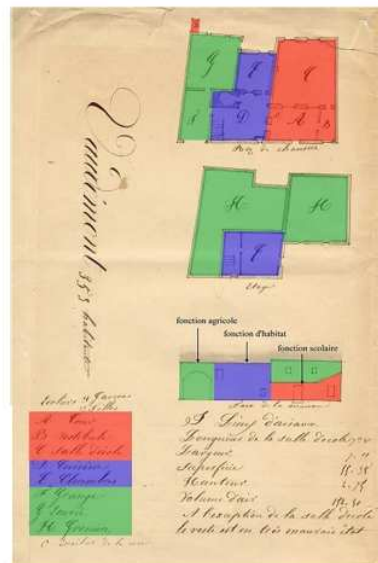
- recherche documentaire ;
- collecte d'informations ;
- étude individuelle ou en groupe ;
- mise en commun.

Proposition de mise en œuvre :

Quelque soit la commune étudiée, trois édifices sont inhérents au cadre de vie des Français du début du XX^e siècle : l'église, l'école et le monument aux morts (après la Première guerre mondiale pour ce dernier). Ce sont des lieux symboliques qui fixent les pratiques culturelles et religieuses de la communauté tout en pouvant acquérir le statut de lieu de mémoire.

La quasi-totalité des plans des écoles est conservée aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle. Ces documents permettent aux élèves de comprendre le contexte historique de la construction de l'école, très souvent sous l'impulsion de la loi Guizot de 1833. L'étude de la disposition des lieux est intéressante car les espaces intérieurs montrent que l'école est souvent une ferme où cohabitent trois fonctions : les « anciennes » activités agricoles (grange, écurie, greniers, four...), les parties résidentielles (chambres, cuisine...) et les affectations éducatives (salle de classe, vestibule, cour...).

fonction scolaire
fonction d'habitat
fonction agricole

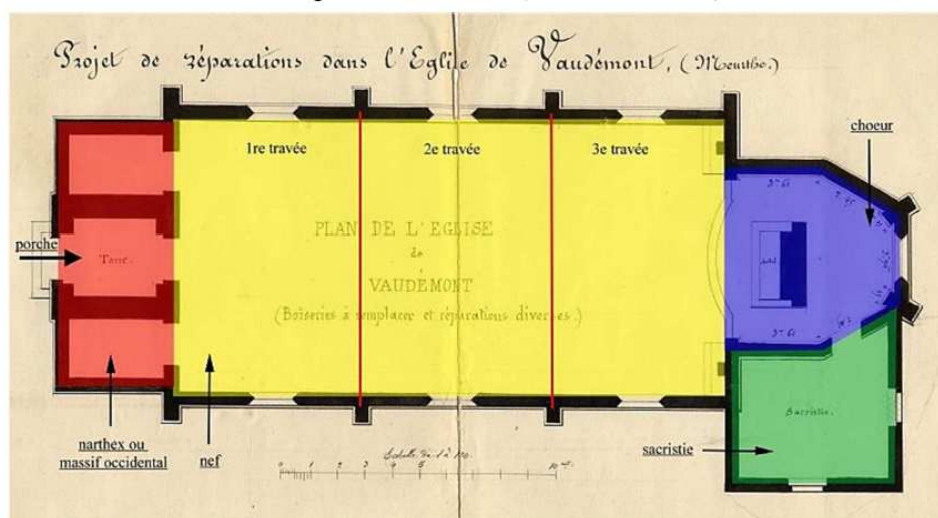


Document 1 : plan de l'école de Vaudémont (ADMM, WO 3306)

L'étude de l'église fait le lien, comme le monument aux morts et le cimetière, avec la mémoire directe des soldats disparus. A l'instar des plans d'écoles, ceux-ci peuvent être en surface ou en coupe. L'analyse permet la mise en place d'une démarche transdisciplinaire à la croisée de l'histoire, de l'histoire des arts et du fait religieux.

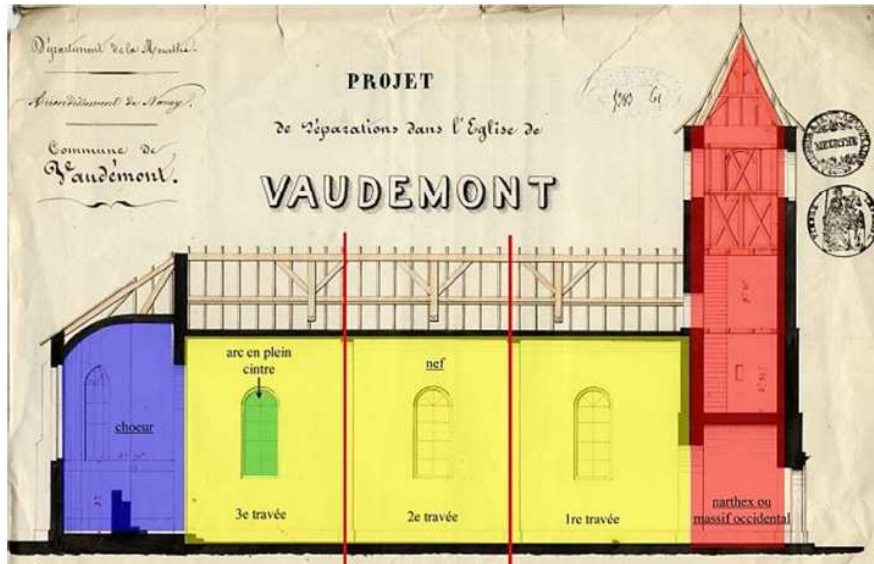
Un travail sur plan permet avec un questionnement adapté de définir les différentes parties de l'église :

- le bâtiment s'ouvre, généralement à l'Ouest, sur le massif occidental (ou narthex) précédé d'un porche et surmonté d'un clocher ;
- la nef accueille les fidèles à l'intérieur de plusieurs travées séparées par des colonnes qui délimitent des bas-côtés latéraux ;
- le transept marque la séparation entre la partie profane et sacrée, il donne une forme de croix à l'édifice ;
- le chœur est la partie réservée au clerc, il abrite l'autel en avant de l'abside semi-circulaire ;
- une sacristie est parfois accolée au bâtiment et rompt avec la stricte symétrie de l'ensemble.



Document 2 : plan de l'église de Vaudémont (ADMM, WO 3306)

Le plan en coupe complète le document précédent. Le professeur peut vérifier si les élèves identifient sur une autre vue les différentes parties étudiées. Il permet aussi de dévoiler le style de l'église, notamment par le dessin des ouvertures : fenêtres étroites et arcs en plein cintre pour l'art roman ; fenêtres larges mais surmontées d'arcs en ogive (ou brisés) pour l'art gothique.



Document 3 : plan en coupe de l'église de Vaudémont (ADMM, WO 3306)

Le monument aux morts communal est parfois situé auprès de l'église. Le professeur peut utiliser ce plan en parallèle des plans des églises. Il est souvent la représentation du projet à édifier et non de son état final. A ce titre, il est intéressant de découvrir sur le terrain ou par des photographies la fidélité de l'un vis-à-vis de l'autre. Si les archives mentionnent le lieu de son établissement, il convient de le situer sur le plan cadastral. On peut aussi découvrir le cahier des charges et le coût de sa construction. Ces documents témoignent de la vive émotion qui frappe la population au sortir de la Première guerre mondiale.